

0000845

333

RECENSEMENT D'AVRIL 1985

RAPPORTS DE MISSIONS ET COMPTES

RENDUS DES REUNIONS

par

SOCECO - PECHART

RAPPORT INTERNE
N° 91

CENTRE DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES DE DAKAR-THIAROYE

SOCECO-PECHART

RECENSEMENT D'AVRIL 1985

RAPPORTS DE MISSIONS ET COMPTES-RENDUS DES REUNIONS

SOCECO PECHART

REUNION PREPARATOIRE RECENSEMENT AVRIL 1985
(23/03/85)

Compte rendu : Mbarack FALL

ORDRE DU JOUR

- I.- ANALYSE DES BORDEREAUX DE RECENSEMENT
- II.- CODAGE ET TRAITEMENT DES DONNEES
- III.- LOGISTIQUE DU RECENSEMENT
- IV.- QUESTIONS DIVERSES

Elle réunissait chercheurs et techniciens concernés des sections Pêche Artisanale et Socio-Economique (liste en annexe).

1. - BORDEREAUX DE RECENSEMENT

Après analyse des différents problèmes rencontrés lors des recensements précédents, une longue discussion s'en est suivie au sujet de l'appellation des engins de pêche.

La diversité et l'utilisation, suivant l'espèce recherchée et la saison de pêche sont à l'origine des difficultés rencontrées sur le terrain, Néanmoins pour Les recensements de l'année 1985, il a été décidé ce qui suit :

1.1. Bordereau pirogue :

Un seul changement sera observé dans le bordereau, il s'agit de la classification des filets dormants en 3 groupes :

- colonne FMdf (filet maillant dérivant de fond ou "yolal")
- colonne FMds (filet maillant dérivant de surface ou "Félé-félé") avec: deux rubriques ethmaloses, mulets et tilapies.
- colonne FD (filet dormant) avec 6 rubriques : yeet, gros poissons (capitaines, courbines, requins et raies), ethmaloses, soles, langoustes, crevettes.

Dans cette partie du bordereau, seuls les filets dormants crevettes auront une colonne particulière.

N.B. Le filet maillant encerclant (saina) peut être utilisé comme filet maillant de surface (droit), il y a lieu de demander des précisions aux informateurs pour mieux les distinguer.

Pour la mixité des types de pêche, on prendra un mois, comme période de référence.

1.2. Bordereau village :

A part la rectification d'une petite erreur, le bordereau sera maintenu comme tel. Au niveau des sennes tournantes, on n'avait pas distingué les pirogues autochtones des campagnards, d'où l'augmentation d'une colonne s'avère nécessaire.

N.B. C'est le nombre d'engins de pêche (senne tournante-senne de plage) qui doit être pris en considération et non pas le nombre de pirogues.

Une bonne partie des renseignements collectés dans la partie réservée aux commentaires du **borderau** risque de ne pas être **exploitée**. C'est ainsi qu'on a demandé à tous les chefs de mission de compléter avec un rapport annexe, en **relatant** tous les **problèmes** rencontrés et particulièrement les doléances des pêcheurs.

Les notes explicatives des bordereaux pirogues et **village** doivent être **consultées** intégralement avant chaque recensement, pour un **meilleur** remplissage des différentes colonnes.

2. - CODAGE ET TRAITEMENT DES DONNEES

Il est rappelé qu'au retour de la mission, chaque équipe devra effectuer son codage dans les 5 jours qui suivent. Les données des recensements à venir seront traitées à tour de rôle, par les chercheurs des 2 sections concernées en attendant de trouver quelqu'un pour les données de 1985, celles de 84 seront traitées par Alassane SAMBA.

Le responsable peut toujours solliciter l'aide d'une commission d'action pour la rédaction dans le sens large du recensement.

3. - LOGISTIQUE DU RECENSEMENT

Probablement, le recensement se déroulera dans la 2ème quinzaine du mois d'avril entre le 23 et 27. Mais, en raison des contraintes liées à l'obtention des véhicules et de la disponibilité de tous les chauffeurs, les opérations de la Casamance pourront être reportées à la semaine suivante. Les composants de cette équipe viendront renforcer l'équipe du Cap-Vert.

Composition des équipes : (le nom du chef d'équipe est souligné)

Grande Côte : Mbarack FALL, Falou NIANG

Petite Côte : Thiélème SENE, Moussa BAKHAYOKHO, Marna FAYE

Casamance : Bassirou NDIAYE, Moustapha KEBE

Ces trois équipes seront renforcées par les agents en poste dans les grands centres comme : Kayar, St-Louis, Mbour, Yoal, **Ziguinchor**.

Cap-Vert : Ibra FALL, Mamadou SEYDI, Madame GERARD, Bassirou NDIAYE

Saloum (îles) : Djibril DIOP, Mandiémé FAYE, François BASTIE

Saloum (terre) : Madiabel DIOP

Des réunions seront tenues dans les jours à venir, pour mettre un point à toutes les opérations du recensement.

4. - QUESTIONS DIVERSES

Concernant le choléra qui sévit dans les régions, une solution serait apportée pour que toutes les équipes soient protégées, durant la période du **recensement**.

A N N E X E

Listes des chercheurs et techniciens des 2 sections présents :

Alassane SAMBA	chercheur	Pêche artisanale
Moussa BAKHAYOKHO	"	" "
Francis LALOE	"	" "
François BASTIE	"	" "
Moustapha KEBE	"	Socio-Economie
Christian CHABOUD	"	" "
Thiélème SENE	Technicien	Pêche artisanale
Bassirau NDIAYE	"	" "
Mamadou SEYDI	"	" "
Mama FAYE	"	" "
Mandiémé FAYE	"	Socio-Economie
Ibra FALL	"	" "
Mbarack FALL	"	" "

Absent excusé : Mariama GERARD

Fait à Dakar le 27-3-85

Mbarack FALL

CENTRE DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES DE DAKAR-THIARCYESOCIO-ECONOMIE / PECHEES ARTISANALESPREVISION RECENSEMENT GRANDE COTEDU 23 AU 27 AVRIL 1985I.- COMPOSITION DE L'EQUIPE

Mbarack FALL : technicien chef de mission
 Fallou NIANG : technicien
 Ndiaga DIOP : chauffeur

L'équipe sera renforcée par les agents qui sont dans les deux (2) grands centres.

Malick	NDIAYE	} Kayar
Polé	NDIAYE	
Cumar	DIOUF	} Saint-Louis
Adramé	FALL	

II.- CALENDRIER PREVU

Mardi	23-4-85	: Kayar
Mercredi	24-4-85	: M'boro - Fass boye - Diogo - Thiougoune
Jendredi	25-4-85	: Saint-Louis "Partie Fleuve"
Vendredi	26-4-85	: Saint-Louis "Face Maritime"
Samedi	27-4-85	: Visite du Gandiolais

III.- DEPENSES

Carburant super	: 15 litres (R 18 2158 EP 33 S1)
Location pirogue	: 6 000 F
Carburant HT	: 10 000 F
Informateurs	: 15 000 F
Frais de mission	34 779 F

V.- MATERIEL A EMPORTER

- 1 boîte de pharmacie garnie

- 130 feuilles d'enquêtes (pirogues)
- 30 feuilles d'enquêtes (villages)
- 1 boîte de crayon + 2 gommes et 2 tailles
- 2 torches + 12 piles

MBARACK FALLI

CENTRE DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES DE DAKAR-THIAROYESOCIO-ECONOMIE / PECHEES ARTISANALESPREVISION RECENSEMENT PETITE COTEDU 22 AU 27 AVRIL 1985I. - COMPOSITION DE L'EQUIPE

Thiéline	SENE	chef de mission
Moussa	BAKHAYOKHO	
Mama	FAYE	
Seyni	GASSAMA	chauffeur
Djibi	GUEYE	} Mbour
Ibrahima	CAMARA	
Ibou	NDIAYE	} Joal
Diogoye	DIOUF	

II. - CALENDRIER CHRONOLOGIQUE

Lundi	22 Avril 85	Mbour
Mardi	23 Avril 85	Matin : Pointe Sarène Soir : Nianing, Tropical, Warang
Mercredi	24 Avril 85	Joal
Jeudi		Mbodiène, Ngazobil + effort
Vendredi		Guerew, Somone + effort
Samedi		Popenguine, Ndayane + effort

III. - LOGISTIQUE

Voiture	R 12 2116 EP 33 S1
Carburant	15 tickets
Informateurs + Divers	20 000
Frais de mission	74 878 F

IV. - MATERIEL

100 feuilles d'enquête

30 feuilles d'activité village

12 crayons

3 gomes

1 agrafeuse

1 boîte à pharmacie

2 sacs de couchage

Thiélème SENE

CENTRE DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES DE DAKAR-THIAROYESOCIO-ECONOMIE / PECHEES ARTISANALESNOTE PREVISIONNELLE RECENSEMENT PARC PIROGUERCAP-VERT DU 23 AU 27 AVRIL 1985I. - COMPOSITION DE L'EQUIPE

Ibra	FALL	chef de mission
Manadou	SEYDI	enquêteur
Bassirou	NDIAYE	enquêteur
Moustapha	KEBE	chercheur
Philipe	SAGNA	chauffeur

II. - CALENDRIER PREVU

Mardi	23-4-85	Matin	: Kayar - Camberène - Ngor
		Après-midi	: Ouakam - Anse-Bernard - Bel-Air
Mercredi	24-4-85	Matin	: Petit-Mbao - Grand-Mbao - Thiaroye
		Après-midi	: Yoff
Jeudi	25-4-85	Matin	: Hann
		Après-midi	: Soubédioune
Vendredi	26-4-85	Matin	: Rufisque
		Après-midi	: Eargny - Sendhou - Minam
Samedi	27-4-85	Matin	: Yenne (Tode - Kaw - Guedj)
		Après-midi	: Toubab Dialao - Niangal - Kelle

III. - LOGISTIQUE

Carburant 15 tickets super (Honda)

1 boîte pharmacie

1 boîte de crayon

3 gommes + 3 tailles crayon

1 classeur

30 feuilles village

120 feuilles bordereau pirogue

Frais de mission : 58 879 F

Informateurs : 10 000 F

CENTRE DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES DE DAKAR-THIAROYE

SOCIO-ECONOMIE / PECHEES ARTISANALES

RECENSEMENT AVRIL 85 SALOUM ILES

I. - COMPOSITION DE L'EQUIPE

Ma Ndiémé	PAYE
François	BASTIE
Jean Pierre	CHAUVEAU

II. - PROGRAMME : à voir selon les lieux à recenser

III. - MATERIEL

- 3 lits de camp
- 3 bidons d'eau
- 3 " d'essence
- 1 fourneau à gaz
- 1 lampe à gaz
- 1 caisse popote
- 3 imperméables
- 1 moteur 20 cv + accessoires
- 2 lampes torche
- 1 boîte pharmacie
- 5 gilets de sauvetage

FRAIS DE MISSION		17 883 F
Carburant H.T	151 x 250	= 37 750 F
Informateurs		= 10 000 F
Location pirogue		= <u>32 500 F</u>
TOTAL		98 133 F

CENTRE DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES DE DAKAR-THIAROYESOCIO-ECONOMIE / PECHEES ARTISANALESPREVISION RECENSEMENT SALOUM (TERRE)DU 23 AU 27 AVRIL 1985 INCLUSI. - COMPOSITION DE L'EQUIPE

Madiabel DIOP chef de mission
 Ibrahima KEBE chauffeur

II. - CALENDRIER PREVU

Mardi 23-4-85 : Départ de Dakar pour déposer le matériel des îles
 Djifer.
 Recensement Palmarin (Ngalou, Nguethie, Diakhanor-
 Facao) et Ndiangane

Vendredi 24-4-85 : Missirah - Dassilam - Némaba - Soukouta - Bani.

Jeudi 25-4-85 : Sokone - Sandikoli - Médina - Sangako - Toubacouta

Vendredi 26-4-85 : Foundiougne - Ndolette

Samedi 27-4-85 : Retour sur Missirah récupérer le matériel et départ
 sur Dakar.

III. - LOGISTIQUE

Frais de mission : 14 542 F
 Carburant : 20 tickets gazoil (toyota)
 informateurs : 10 000 F
 feuilles d'activité village
 feuilles d'enquête
 2 crayons
 1 gomme
 1 agrafeuse
 1 boîte à pharmacie

NOTE PREPARATOIRE A LA MISSION DE RECENSEMENT EN CASAMANCE

I/ OBJET : Recensement des points de débarquement et unités de pêche artisanale en Casamance.

II/ PARTICIPANTS :

- partie maritime

Mandiémé	FAYE	: technicien, chef de mission
Hamet	DIADHIQU	: chercheur
Alphousseyni	DIATTA	: enquêteur
Fakéba	BODIAN	: "
Ismaïla	DIALLO	: chauffeur

- partie continentale :

Bassirou	NDIAYE	: technicien
Chimère	DIAW	: chercheur
Alioune B.	BADJI	: enquêteur
Moussa	BODIAN	: "
Tidiane	KANE	: chauffeur

III/ DEROULEMENT : 2 mai : départ de Dakar : réunion préparatoire à Ziguinchor avec les agents en place.

III.1 partie maritime :

Du 3 au 8 mai : recensement des points suivants : Karabane, Diogué, Sinkine, Djiromaït, Pointe St Georges, Ponta Bassoul, Ponta Diogane, Ourong, Boudiédiéte, Ijenbering, Kachouane, Cap Skirring, Bardial, Séléki, Dioboulou, Abéné, Biama, Kafountine, Saloulou, Niomcune, "Niafourang, Kabadiou, Albadar, Abyline", Tendouck,, Mangagoulak, Kantiack, Dianky, Bodé, Lessir, Tiboon, Thionk Issyl, Ziguinchor, Brin, Kagnut, Bardinkassel, Kaléane, Boucotte, Boune. Les villages " " ne sont pas très importants.

9 mai : retour sur Dakar.

Les villages de Kouba, Kassel, Kayelo, et Boko sont difficiles d'accès : il faudra essayer d'avoir des informations à partir des pêcheurs des autres villages du secteur accessibles ou par le canal du projet CARITAS.

III.2 partie continentale :

Du 3 au 8 mai : visite des points suivants : Fanda, Agnack, Baghagha, Tambacouba,

Goudomp, Simbandibalante, Diattacounda, Simbandibrassou, Séchiou, Marsassoum, Niaguiss, Mangancounda, Adéane, Koundioundou, Niafor, Djibabouya, Kounayan, Sefa, Bakoum, Malaliacounda, Sekafoula, Binako, Samboucounda, Limana, Badian, Bouno, Bambali, Boumouda, Soukoto, Hamdalaye, Cina Samine, Djirdé.

Les points à visiter sont nombreux : les chefs de mission doivent s'organiser au cours de la réunion préparatoire du 2 mai pour faire un planning réaliste qui leur permette de boucler la liste.

IV/ MOYENS NECESSAIRES : Prévisions

IV.1 : partie maritime

- Toyota 4 x 4, + 30 tickets gazoil
- passage bac 3.800 F
- informateurs : 10.000 F
- carburant hors bord : 20.000 F
- divers : 10.000 F
- frais de mission :

technicien	: 8 jours	
chercheur		} 6 jours
enquêteur (2)		
chauffeur	: 8 jours	

IV.2 : partie continentale

- R 18 break + 15 tickets super
- informateurs : 10.000 F
- carburant HB + location pirogue : 10.000 F
- divers : 5.000 F
- frais de mission :

technicien	Bassirou NDIAYE	: 8 jours
chercheur	Chimère DIAW	
enquêteur	D.B. BAOJI	: 6 jours
chauffeur	Tidiane KANE	

V/ QUELQUES CONSEILS :

- mentionner les unités de pêche sans embarcation sur les feuilles d'enquête,
- ne pas conserver le L dans la rubrique LFDC si cet engin n'est pas utilisé
- être très vigilant à Ziguinchor pour éviter les doubles comptages
- mentionner les filets à crevettes dans les rapports
- ne pas mettre dans le rapport final de rubrique "Autres" engins :

MISSION D'ENQUÊTE SUR LE RECENSEMENT DE 85 À ZIGUINCHORDOCTO-RSA - 10000 - APTIGATELGRAPPE REUNI DE LA MISSION DU 10AU 13 AVRIL 1985 A ZIGUINCHOR

10000 : - ENQUÊTES SUR LE RECENSEMENT DE 85 : procédure et modalités en Casamance.

DISCUSSIONS SUR LE SYSTEME D'ENQUÊTES.

- 10000 : - REUNI - 10000 : - ALIASANE SAMBA
 - DIADHIOU H.
 - DIAW C.
 - BIAQUI C.
 - DIAPPEA A.
 - BOHIAN M.

10000 : - REUNI - 10000

- 10000 : - 10000 : - Départ à 8 h. Arrivée à Ziguinchor : - Préparation de la Réunion - Discussions avec Diadhiou.
 10000 : - 10000 : - Réunion avec l'équipe de Ziguinchor toute la nuit.
 10000 : - 10000 : - Aéroport le matin : pas d'avion. Retour au village. Aéroport à 15 h : pas d'avion jusqu'à 19 h 30.
 10000 : - 10000 : - Retour à 8 h : départ de Ziguinchor

10000 : - REUNI - 10000

10000 : - 10000 : - Suite au problème du recensement de 85 : les discussions ont démarré autour de la méthode de recensement effectuée en Avril 84, le remplissage des bordereaux de recensement, les problèmes de logement, de certaines propositions sur les modalités de recensement, les problèmes posés par l'antenne de Ziguinchor.

10000 : - 10000 : - Pour le bordereau village, n'est pas considéré comme complet (au moins une partie de page) qui a été fait au moins 2 saisons dans le village de

Les principaux points de débarquement n'ont pas été visités en avril (le premier d'entre eux en septembre), surtout ceux situés sur la rive droite. Néanmoins, on n'entendra pas que les villages dont il est question sont des points de pêche de subsistance, ce l'on trouve peu ou pas d'embarcations. Il est proposé de faire le recensement dans le délai d'une semaine en visitant les principaux points connus (voir liste des petits villages en septembre). C. DIAW continuera ensuite avec une équipe pour visiter les autres points dans l'intervalle d'un mois.

Les cas de mixité simultanée ou alternative ont été signalés : il est donc nécessaire d'information pour une période d'un mois. Si la mixité est simultanée, celle-ci sera prise dans les cas correspondants, si elle est alternative, dans le cas opposé de l'informateur pour déterminer l'engin le plus utilisé.

Les quelques discussions ont permis des échanges de vue sur le choix des engins pour la détermination des unités de pêche. Selon les sociologues, le terme pour définir une unité de pêche est l'engin, ce qui permet de tenir compte dans le recensement des pêcheurs à pied, sans embarcation. Nous maintenons néanmoins que l'élément constant de l'unité de pêche est l'embarcation. La pêche joue effectivement une certaine importance sociale mais son impact sur le secteur et sur l'économie locale de la région est assez limité. Dans le cadre de son travail de recherche, C. DIAW peut approfondir ce côté de la pêche.

Les habitats sont difficiles à recenser pendant l'opération : ceux qui sont aux abords des villages peuvent être contrôlés, pour les autres il faudra utiliser d'autres procédures (avion, interview et visites hors recensement) pour les établir.

Pour les moyens logistiques, il serait utile de prévoir une quantité importante de nourriture hors bord et envisager l'utilisation des 2 panaches et du moteur de l'AW et H. Diadiou devraient produire un papier mentionnant le détail de toutes les dépenses des 2 équipes à constituer ainsi que les dépenses différentes de la mission.

Le recensement en Casamance devra durer du 2 au 8 mai : un programme sera établi par C. DIAW pour couvrir les autres points secondaires à partir du 11.

tant les discussions générales, l'on a soulevé le problème de retard par établissement des données de recensement et les risques de perte de données sans en discuter. Les intéressés sont invités aussi à réfléchir sur l'éventualité de passer à deux recensements en découplant la côte sénégalaise en deux zones, la partie orientale (Dahomey et Casamance) : ceci nécessiterait l'établissement de bordereaux, de procédures de collecte et traitement différents.

Enquêtes en Casamance

Des observations ont été faites à Diakhieu sur certaines écoles de pêche dans les résultats obtenus après traitement des statistiques de pêche effectuées en 1964. Des discussions ont eu lieu sur les méthodes employées pour l'extrapolation de ces données (extrapolations à la région notamment).

Il a été suggéré, vu la rareté des moyens humains disponibles au Sénégal, d'envisager de placer des carnets pour le relevé des sorties journalières de pêcheurs dans les principaux centres de débarquement.

L'équipe de Ziguinchor continue ses opérations de contrôle des estimations à vu des quantités débarquées par l'utilisation d'une balance romaine à la "belle" ce qui permet à l'agent de réduire les "biais enquêteurs". Certains problèmes d'arrondissement se posent avec les taux d'abandonnement par suite de la non-constance avec les changements d'horaires de débarquement. Les statistiques des pêcheurs de la plage de la pointe PP-BORNEO. Une enquête d'opinion sur cette matière serait la bienvenue.

Fait à Dakar, le 26 Avril 1965.

Alissine SAMBA

NOTE RELATIVE AU REMPLISSAGE DU
BORDEREAU ENQUETES PIROGUES
RECENSEMENT 1985

Bien noter le nom du centre enquêté, le numéro de la feuille, la date et l'équipe. N'oublier pas de mettre ensemble toutes les feuilles concernant le même centre enquête.

1) Colonne pirogue n° : On recensera l'ensemble des pirogues susceptibles d'aller en mer ou dans le fleuve. Numérotter les pirogues enquêtées pour chaque centre .

2) Type : mettre F pour pirogue de fleuve et M pour pirogue de mer.

3) Origine : Il s'agit de l'origine de la pirogue enquêtées et non du pêcheur.

4) Activité : Mettre une croix si la pirogue enquêtée a effectuée des sorties au cours du mois précédent le recensement sinon, laisser vide.,

5) Motorisée ou non : Si la pirogue est motorisée mettre oui plus le nombre de chevaux.

Si il s'agit d'une pi-roque voile ou rame, mettre non en le signalant dans les remarques générales. Pour les pirogues motorisables qui n'ont pas actuellement de moteur, il faut le signaler dans les remarques générales.

6) Type de pêche : Mettre une croix devant les cases correspondant au type de pêche pratiqué par la pirogue enquêtée.

Dans la colonne "AUTRES" mettre une croix pour tout type de pêche ne figurant pas dans cette rubrique en précisant le nom dans les remarques générales.

7) Mixité des types de pêche : Cette rubrique n'intéresse que les pirogues pratiquant 'La ligne et/ou le filet dormant et/ou le casier, Avant de remplir les différentes cases de cette rubrique s'assurer qu'on a bien noté une croix dans la colonne L/FD/C de la rubrique "type de pêche"

- 7.1. Ligne générale : correspond à la pêche à la ligne poisson
- normale : pirogue sans glacière pêchant à la ligne
- glacière : pirogue équipée d'une glacière pêchant à la ligne
- seiche : pirogue pratiquant la pêche à la ligne seiche.
- traîne : pirogue utilisant la ligne traîne.

7.2. Filet dormant : Mettre une croix dans la colonne "générale " si cette pêche est pratiquée par la pirogue enquêtée.

Indiquer, ensuite les types de filet utilisés (plusieurs types de filets peuvent être utilisés simultanément). On a indiqué le nom des principales **espèces cibles** correspondant aux types de filet.

La colonne "FD gros poisson" regroupe les filets dormants pêchant le requin, la raie, le capitaine, la courbine, le brochet ou tout autre gros poisson.

7.3. Casier : Indiquer le nombre de casiers quand il est possible de le connaître.

8) Remarques générales : On mettra toutes les informations utiles non prévues dans le bordereau.

NOTES RELATIVES AU REMPLISSAGE DU
BORDEREAU ENQUETES VILLAGE DE PECHERIES
RECENSEMENT 1985

Ce bordereau concerne chaque village de pêcheurs. On notera le nom du lieu et la région, le mois et l'année d'enquête.

Pour l'accès il faudra préciser s'il s'agit de route goudronnée, ou de route latéritique, de voie fluviale ou de voie maritime etc.....

1) Parc piroguier : Ce tableau sera rempli au retour de la mission quand on aura les résultats du recensement.

Nombre de ST et SP : nombre d'engins de pêche présents dans le village enquêté.

2) Migrations :

- Origine et saison de migration : s'il s'agit des pêcheurs qui viennent en campagne dans le village enquêté.

- destination et saison de migration : s'il s'agit des pêcheurs du village enquêté qui vont en campagne ailleurs.

3) Pêche :

- Type de pêche et espèces : on notera tous les types de pêche pratiqués (par ordre d'importance de préférence) suivis des espèces cibles.

- destination du produit : autoconsommation, consommation locale, mareyage transformation artisanale ou industrielle.

- Type de produits transformés : quedji * kéthiakh, méthora, salé-séché, tambadiangetc....

4) Infrastructures et services

- DOPM : inspection, secteur, poste de contrôle

- Mécanicien : nombre d'indépendants et de satellites CAMP

- Carburant : nombre de stations d'essence détaxée

- Enseignant : coranique, primaire, secondaire

- Santé : maternité, dispensaire, poste médical, hopital....

- Poste : bureau de poste, poste mobile

- Coopératives : nombre de coopératives de pêcheurs et : des transformatrices.

- Glace : nombre de dépôts de glace, de fabriques de glace ou lieu d'approvisionnement en glace.

- Chantiers de pirogues : nombre

- Eau : puits, forage, eau courante

- Electricité, oui ou non

- Gendarmerie : postes de police ou de gardemerie

- Autre administration : CER, gouvernance, préfecture, sous préfecture, salle communautaire, etc....

Au cas où les infrastructures et services n'existent pas sur place, prévoir pour chaque cas le lieu fréquenté par les pêcheurs.

5) Commentaires : Mettre toutes les observations utiles sur le village (contact, nouveaux projets réalisés ou en cours de réalisation, problèmes rencontrés par les pêcheurs, etc.....)

CENTRE DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES DE DAKAR-THIAROYESOCIO-ECO / PECHE ARTISANALERECENSEMENT PARC PIROGUIER DU 23 AU 27 AVRIL 1985RAPPORT DE MISSION DE L'EQUIPE GRANDE COTE.

OBJET : Inventaire du parc piroguier et des infrastructures liées à la pêche

1/ PARTICIPANTS :

Mbarack FALL, enquêteur, chef de mission
 Fallou NJANG, enquêteur
 Ndiaga DIOP, chauffeur

Avec la participation des agents du CRODT en poste à :

- Kayar (Malick NDIAYE, Bolé NDIAYE) et à
- Saint-Louis (Oumar DIOUF, Adramé FALL)

2/ TABLEAU CHRONOLOGIQUE :

Mardi 23 Avril : Kayar
 Mercredi 24 Avril : Fass boye- Mboro- Lompoul
 Jeudi 25 Avril : Saint-Louis partie fleuve
 Vendredi 26 Avril : Saint-Louis face maritime
 Samedi 27 Avril : Gandiol- Makha Diama- Dakhar Bango

3/ DEROULEMENT DE LA MISSION ET PROBLEMES RENCONTRES :

Elle s'est déroulée dans de très bonnes conditions :

A Kayar : La campagne de pêche bat son plein et les débarquements s'effectuent sur tout le long de la plage, d'où difficulté de contrôler les arrivées. Les pirogues filets qui sont amarées au large nous ont posé d'énormes problèmes de repérage. C'est ainsi que des enquêtes sont effectuées au niveau des pêcheurs campagnards et autochtones pour déterminer le nombre exact de sennes tournantes. La ligne seiche tend à devenir importante dans ce secteur, où seules les ST, les lignes normales, les FD et les SP évoluent habituellement.

A Fass Boye et Mboro : On attend une importante arrivée des campagnards. Mboro étant jusque là le seul point où on a recensé des sennes de plage actives. La pirogue porteuse de la seule senne tournante de ce port est actuellement utilisée pour la pêche à la senne de plage. On note aussi des campagnards qui ont jusqu'à 2 types de pêche.

Dioge : Point enclavé, Nous l'avons recensé à partir de Fass boye.

Lompoul : Il n'y a aucune activité de pêche : on n'a trouvé sur la plage les pirogues du projet concernant ce projet de Lompoul et de Taré, le ministre du développement social l'a supprimé. Le matériel est entrain d'être récupéré. Mais un autre projet de 22 millions est en cours et le financement sera assuré par le GOPEC d'après l'agent des pêche.

Saint-Louis : On nous signale 43 pirogues embarquées dans les bateaux. Elles sont prises en considération dans le bordereau. Les sennes de plage sont toutes inactives, et il n'y a pas de pirogues spécialement conçues pour ces engins. Les FD attrapent un peu de tout et sont très actives. Pour recenser le Gandiolais, nous avons pris cette fois ci, la pinasse du service de pêche à partir de ce point, d'où une forte consommation de carburant hors taxe, mais néanmoins nous avons découvert un nouveau point (Keur barka). Dans ce lieu, seules des pirogues de fleuve évoluent.

Gandiolais : La presque totalité des pirogues ont jusqu'à 3 engins. Le type de pêche le plus utilisé par les pirogues fleuve reste le filet à crevette. Chaque pêcheur de ce point possède un épervier dont le produit est autoconsommé. Beaucoup de pirogues de mer sont en campagne en Gambie, Bouzotte et Cap Skirring.

Makha Diama et Dakhar Bango : Sont deux nouveaux points, où travaillent seulement des pirogues de fleuve. Les types de pêche pratiqués sont les FD, filets crevettes-sennes de plage. Les jeunes du village migrent vers Saint-Louis pour participer à la pêche avec les senneurs. On note à Diama 2 sennes de plage qui travaillent durant toute l'année.

4/ RESULTATS : Pour 21 points visités, on a recensé 1304 pirogues de mer, et 210 pirogues de fleuve.

(Voir le tableau récapitulatif).

5/ SUGGESTIONS : Le service de pêche dispose d'une pinasse à Saint-Louis qui peut être utilisée pour les recensements à venir.

- Contrôler avant chaque recensement les activités de pêche dans la région de Louga (Loupoul) pour éviter un déplacement très risqué à cause de l'état de la route.

- Avec l'aide des agents des eaux et forêts, on pourra au moins visiter le village de Diogo.

- Ne pas omettre de demander à chaque fois, le nombre de pirogues embarquées dans les bateaux.

- En recensant les pirogues qui sont au bord du fleuve, éviter de prendre les pirogues des villages environnants qui viennent débarquer, pour éviter un double comptage.

	PF	PP	SP	PML/FD/C		PVL/FD/C		Total	Pirogues de fleuve					Total	TOTAL G.
				Lignes	FD/C	ligne	FD/C		PMPD	PVFD	PML	épervier	SP		
Ant-Louis	62	95		375	97	23	3	655	24	6	4	31		65	720
ar Barka									11	5				16	16
ne Baba Dieye					3			3	24					24	27
al M'bam									31	7				38	38
ote					1			1	9					9	10
ssinière					10			10	8	3				11	21
oumbaye									4	3				7	7
ait					6			6		7				7	13
gouniaye										9				9	9
ao										1				1	1
ar Bernard									2					2	2
ambara									3					3	3
thar Bango									4					4	4
ra Diama									5				2	7	7
TOTAL Fleuve	62	95		375	117	23	3	675	125	41	4	31	2	203	878
é poul										7				7	7
TOTAL Louga										7				7	7
go s boye ro ar	14 1 48	14 1 87	2	18 1 380	22 7		4 2	4 5 552							4 68 5 552
AL Thiès	63	102	2	399	29	28	6	629							629
AL GENERAL	125	197	2	774	146	51	9	1304	125	48	4	31	8	210	1514

ANNEXE 1

ETAT DES DEPENSES :

Reçu	: informateurs	15.000 F
	carburant super	17 tickets
	carburant hors taxe	10.000 F
	location pirogue	6.000 F

Dépenses	: informateurs	15.000 F
	carburant super	16 tickets
	carburant hors taxe	12.080 F
	prestation de service (pêcheurs)	3.000 F
	achat bougies	900 F
	crevaillon (pneu)	200 F

Reliquat: : 1 ticket super

A N N E X E I I

PERSONNES A CONTACTER :

Kayar : - Doudou GUENE
 - Cheikh Amadou NDIAYE NLANG
 - Djibril DIOP
 - Pape GUEYE
 - Khadim NDIAYE

Fass boye : - Mbaye WADE charpentier
 - Abdoukhadre WADE
 - Insa DIAGNE - Gourane

Mboro : - Ousmane SEYE (pêcheur) Assane DIOP

Lompoul : - BOCOUM - Jean Pierre KOUPAKI

Saint-Louis : - Oumar NDIAYE - Haye FALL
 - Falibouya FALL - Bouna
 - Papa Samb - Vieux FALL
 - Oumar FALL - Yatma GUEYE

Gandiolais : - Moustapha DJALLO (Pilote)
 Adama SECK (Tassinière)
 Serigne M. NDIAYE (Mbambàra)
 Magatte SEYE (Mouit)
 Abdou DEME (Keur Barka)
 Yatma DIAGNE - Yakhya SIDIBE (Doune Baba DJEYE)
 Modou BOYE (Tare)
 Malick DIOP (frère du chef de village)(Maka Diana)

ANNEXE III

DIFFICULTES PARTICULIERES DES PECHEURS :

La discussion a tourné d'une façon générale autour des problèmes de débouché, pour les pompes à essence (carburant) de moteurs, de pièces de rechange. Ces doléances ont été évoquées dans beaucoup de centres visités.

A Mboro : Pour se ravitailler en carburant, les pêcheurs vont jusqu'à Kayar en prenant des charettes ou taxi brousse.

A Fass boye : la pénurie de carburant est fréquente, et empêche les pêcheurs d'aller en mer pendant des jours.

Beaucoup de pirogues sont inactives par manque de moteurs, de pièces de rechange. On nous signale la présence des bateaux pirates qui opèrent la nuit et la construction d'une école et d'un dispensaire financés par la communauté rurale.

Ils doivent être fonctionnels à l'ouverture prochaine pour l'école et l'an 1986 pour le dispensaire.

Dans le Gandiolais : On nous signale que les petits poissons n'arrivent plus à rentrer dans le fleuve à cause du nombre important de sennes tournantes qui opèrent près de l'embouchure. Le bruit de ces engins (moteurs 25-40 cv) est à l'origine de cette fuite.

On nous a parlé du problème du carburant acheté à partir de Saint-Louis, de dispensaires, des écoles, de l'eau.

A Mbambara (village Gandiolais) un réservoir est construit par les américains, il y a une dizaine d'années permettant les villageois de stocker de l'eau. Le réservoir est rempli en septembre-octobre et leur permet de se ravitailler en eau durant 3 à 4 mois.

Fait à Dakar, le 3 Mai 1985

M. FALL

CENTRE DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES DE DAKAR-THIAROYESOCIO-ECO / PECHE ARTISANALERECENSEMENT Du PARC PIROGUIER Du 22 Au 27 AVRIL 1985RAPPORT DE MISSION DE L'EQUIPE DE LA PETITE COTE

OBJET : Inventaire du parc piroguier et des infrastructures liées à la pêche.

1/ PARTICIPANTS :

Thielène	SENE, technicien et chef de mission
Moussa	BAKHAYOKHO, chercheur
Maman	FAYE, enquêteur
Seyni	GASSAMA, chauffeur

2/ DEROULEMENT CHRONOLOGIQUE :

- Lundi 22 Départ de Dakar à 7h 30 arrivée à Ngaparou à 8h 10
Recenssment de Somone et de Ngaparou durant toute la matinée, on a regagné Mbour vers 13h 30

Après-midi :
Visite des points secondaires Mbaling, Nianing, Mbo-
diène et contact des informateurs résidant dans ces lieux pour le recueil d'informations liées aux horaires de débarquement de la pêche artisanale.
- Mardi 23 Recensement de Mbour pendant toute la journée
- Mercredi 24 Recensement de Mbaling, Nianing, Warang

Après-midi :
Recensement de Pointe Sarène et Mbo-diène retour à Mbour.
- Jeudi 25 Recensement de Saly Niakhal et. Saly Poste.

Après-midi :

Visite de la plage de Joal et entretien avec Ibou NDIAYE sur les modalités pratiquées du recensement du parc piroguier de Joal

Retour à Mbour.

- Vendredi 26 Recensement de Joal toute la journée

Retour à Mbour.

- Samedi 27 Recensement de Popenguine, Ndayane et, Gueréo
arrivée à Dakar dans la soirée.

3/ CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION :

Elles ont été bonnes dans l'ensemble malgré la non participation des agents de la DOPM au niveau de Joal. Le recensement des deux principaux ports de la Petite Côte (Mbour, Joal) s'est avéré difficile car pour eux seuls, on décompte plus de mille pirogues.

Pour les points dits secondaires, l'ouverture et la sympathie des populations nous ont facilité notre tâche.

Au niveau de Joal, après le recensement des pirogues à terre, on a divisé la plage pour la collecte de l'effort et le recensement des arrivées pour certains types de pêche tels que les filets dormants (FD); ligne poissons (LP) ligne sèche + Casiers. (LSC). Pour les autres types de pêche, le recensement s'est fait par interview.

Le recensement des pêcheurs par village n'a fait que faciliter le travail de l'informateur qui coopère pour le remplissage des bordereaux pirogues.

A M'bour, ce même système a été appliqué ;ce qui a évité un double emploi pour certaines pirogues de senne tournante recensées à M'bour et à Hann.

Quant aux points secondaires, les débarquements se faisaient le matin entre 9h et 13H. Etant donné qu'on faisait en même temps des enquêtes et le contrôle de l'effort, le recensement s'effectuait durant la matinée sauf à Pointe Sarrène où le débarquement se fait dans l'après-midi.

Dans ces ports on note un petit nombre de pirogues du fait que la majeure partie des pêcheurs est en campagne.

A Popenguine, Ndayane, Gueréo, etc... il ne reste que des pirogues à voile

qui assurent l'autoconsommation en poissons frais et la transformation en Guedj, Kéthiakh et Yeet .

A Saly Poste, la pêche y est active avec une très bonne entente au niveau des pêcheurs. Certaines pirogues sortent deux fois dans la journée avec deux équipages différents.

4/ RESULTATS : (voir tableau récapitulatif)

Les 14 points de la Petite Côte ont été visités et 1240 pirogues ont été recensées. Les LFDC sont regroupés dans la même colonne, la majeure partie des types de pêche est mixte. Car les pêcheurs peuvent changer à tout moment le type de pêche suivant l'apparition et l'abondance de l'espèce.

93 filets à épervier ont été recensés à Mbodiène.

5/ REMARQUES GENERALES ET SUGGESTIONS :

- A Joal, un nombre important de pêcheurs s'apprêtent à sortir avec les bateaux.

- Un nombre considérable de casiers a été porté disparu durant la saison soit du fait des filets maillants encerclants (FME), soit du fait des pêcheurs eux-mêmes.

La majeure partie des pêcheurs se plaint de ce fléau. Concernant le remplissage des bordereaux pirogues, aucune difficulté. Mais à Somone, on note deux pirogues dont les moteurs sont en panne depuis six mois et qui pratiquaient les FE Langouste au moment de leur activité.

Le changement de la voiture R 18 par la R 12 et la détermination des horaires de débarquements des ports secondaires ont permis de dépasser légèrement la consommation habituelle de carburant pour le recensement de la Pte Côte grâce à la diversité des engins et l'importance du parc piroguier que Joal n'a pas été enquêté.

Au prochain recensement il faudrait penser à aviser à temps les inspecteurs des régions.

6/ CONCLUSION :

Nous remercions les agents de la DOPM, en particulier MM André SARR, TINE, Ousseynou BA et les chefs de secteur et de poste de Mbour qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de ce recensement et pour la mobilisation

POINTE SARENE :

Un projet de pêche : un filet maillant encerclant (FME) et une senne de plage (SP) pour l'association des jeunes, financé par les Italiens.

POPENGUINE :

Les pêcheurs veulent des nappes de filets ; c'est un matériel de pêche indispensable. Le problème des moteurs est aussi à l'ordre du jour.

GUEREO :

Pièces détachées, moteurs et un projet de claies de séchage pour la transformation.

NIANING :

Un projet de forage à côté du Club pour les animaux, nécessité de claies de séchage pour la coopérative, une maternité en voie de démarrage.

SOMONE :

Les pièces détachées, moteurs en panne, les filets de pêche (maillé 36) pour les sardinelles.

NDAYANE :

Un projet de pêche dans le cadre du GOPEC.

WARANG :

Problèmes de pièces détachées et de moteurs.

MEALING :

Pièces détachées (problème primordial). Les pêcheurs ont posé le problème de l'IFAP. Ils ont constaté que les filets sont mal tissés. Les bateaux qui endommagent leurs filets ; certains pêcheurs critiquent sévèrement la surveillance côtière ; ils pensent que celle-ci n'existe pas. Un don de 3 pirogues de 25 cv a été fait aux villageois par les Italiens. La gestion de ce matériel est effectuée par le médecin chef et le chef du village pour aider les lépreux.

Types de pêche Centres	SP	PG	FME	ST		Lignes		C		mixité L/FD/C		TOTAUX
				PF	PP	PM	PV	PM	PV	PM	PV	
Ndayane						3	4			8	11	26
Popenguine	2									5	3	10
Guéréo	3									1	16	20
Somone										4	2	6
Ngaparou						2	1			5	12	20
Saly Niakhal	3									8	1	12
Saly Poste										13	11	24
Mbour	2	25	2	43	45	92	13			147	9	378
Tropical	1									5	6	12
Warang							2					2
Nianing	1									25	8	34
Pointe Sarène	4	2				32	9			7	2	56
Mbodiène	2											2
Joal	1	69	134	65	55	51	10	22		231	2	640
TOTAUX	19	96	136	108	100	180	39	22		459	83	1240

23

1000

A N N E X E 1

ETAT DES DEPENSES :

Reçu : informateurs + divers 20 000 F

carburant 15 tickets essence super R 12 2116 EP 33 S1

Dépenses : informateurs + divers 20 000 F

carburant 11 tickets dont 2 dans la R 18 2158

Reliquat : 4 tickets super

A N N E X E 2

PERSONNES A CONTACTER :

Ndangane : TINE, Agent DOPM
 Popenguine : TINE, Agent DOPM
 Guéneo : Elimane NDIONE
 Somone : Aliou DIONE, président coopérative, Ousseynou BA
 Agent DOPM
 Ngaparou : Ousseynou BA DOPM, Maguette NDOUR, Armard FAYE,
 Mor NIANG.
 Mbour : BADIANE DOPM, Mamadou DIOUF, Ibrahima DICUF, Baye
 père DIOP
 Mbaling : André SARR agent: DOPM, eheikh MBAYE pêcheur
 Nianing : André SARR agent DOPM, Mamadou pêcheur
 Pointe Sarène : Kory Diokel FAYE, Boubou DLOP, Balla GUEYE agt DOPM
 Warang : André SARR agent, DOPM, Gorgui SARR président coop
 Mhodiène : André SARR agent. WPM, Louis MARONE
 Joal : Abou SY, Ibrahima SARR, Fodé NIONG
 Saly Niakhal : Daouda DIENAL, Mamadou POUYE
 Saly Poste : Adama NDIAYE

A N N E X E 3

DOLEANCES ET PROJETS DE LA PETITE CÔTEMBOUR :

- Le transfert du débarcadère de M'bour à Mbaling est à l'ordre du jour un C.R.D spécial a été organisé à cet effet sous la présidence d'honneur du Secrétaire d'Etat à la Pêche Maritime.

Le problème semble résolu.

- Un projet des réfugiés de Keur Samba Laobé qui ont bénéficié d'un investissement du fond des Nations-Unies pour les réfugiés qui comporte deux volets : pêche et tentes solaires de l'ITA

JOAL :

Les pêcheurs ne parlent que de pièces détachées et moteurs. En suite il y a un projet de laboratoire de recherches en ostréiculture, une clinique dentaire, une maison des jeunes et une P.M.I. Le vol des casiers et des filets dormants est aussi évoqué.

SALY NIAKHAL :

Les pêcheurs réclament un station de carburant pour le développement de la pêche dans ce secteur des moteurs et des pièces détachées car beaucoup de pirogues opérationnelles sont inactives (faute de moteur).

SALY POSTE :

Problème de fumage en rapport avec les hôtels ; moteurs et pièces détachées.

NGAPAROU :

Les moteurs sont chers et rares, les membres de la coopérative ont versé des acomptes mais ils n'ont pas reçu les moteurs.

La station ne marche plus faute de gérant.

- Un centre de couture est en voie de construction.

EN CONCLUSION :

Les moteurs, pièces détachées et filets sont les principales doléances des pêcheurs opérant sur la Petite Côte.

Fait à Dakar, le 8 Mai 1985

T. SENE

CENTRE DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES DE DAKAR-THIAROYE
SOCIO-ECONOMIE / PECHE ARTISANALE
RECENSEMENT PARC PIROGUIER DU 23 AVRIL AU 27AVRIL 1985
RAPPORT DE MISSION EQUIPE CAP-VERT

OBJET : Inventaire du parc piroguier et infrastructures liées à la pêche

1 / COMPOSITION DE L'EQUIPE :

Ibra	FALL	Enquêteur, chef de mission
Bassirou	NDIAYE	Technicien
Mamadou	SEYDI	Enquêteur
Thierno	DIENG	Chauffeur

2/ TABLEAU CHRONOLOGIQUE :

Mardi	23 Avril	: Kayar- Camberène- Ngor- Yoff
Mercredi	24 Avril	: Hann- Scoubédioune
Jeudi	25 Avril	: Thiaroye- Mbaou- Bel-Air- Ouakam- Anse Bernard
Vendredi	26 Avril	: Rufisque- Bargny- Sendhou- Minam
Samedi	27 Avril	: Yenne- Niangal- Toubab Dialao

3/ CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION

Le calendrier initialement prévu, a été légèrement modifié pour les raisons suivantes : désistement de Moustapha KEBE malade, cérémonie religieuse à Yoff, respect des dates et heures fixées lors de la tournée d'information avec certains présidents de coopératives. Pour le côté logistique du recensement, et le remplissage du bordereau (pirogue et village) aucun problème n'a été rencontré. Il est bon de préciser que durant toute la mission c'est à Bargny, Sendhou, et Minam, que nous avons bénéficié du concours et du soutien d'un agent des pêches ; qu'il en soit remercié.

Comme à l'accoutumée, l'équipe du Cap-Vert a débuté le recensement à Kayar. Dans ce centre, le travail consistait à dénombrer les ST des campagnards et autochtones basées dans cette localité.

Il faut signaler au passage, que l'avancée de la mer dans ce port a englouti

Les équipements de pêcheurs Saint-Louisien, et démolit une station d'essence.

A Camberène : Les conditions météorologiques défavorables, constituent un handicap sérieux au développement de la pêche dans ce village. Le parc est resté le même toujours 2 pirogues.

A Yoff : La manifestation religieuse organisée par la confrérie layène a occasionné peu de sorties. Nous avons profité de cette cérémonie pour effectuer le travail. Pour recenser les Pirogues des SP mouillées au large, nous étions obligés de louer une pirogue et d'embarquer à bord avec les informateurs, et le propriétaire pour nous rendre sur les lieux.

Arrivés à destination, nous avons procédé au comptage, et fait en même temps l'identification des PF et PP. Dans la même journée on a noté l'arrivée d'une SP de Thiaroye, et le départ d'une autre de Bargny pour Hann.

A Ouakam et Ngor : Le recensement s'est fait en un temps record. Les pirogues trouvées sur place nous ont facilité notre tâche. A Ouakam quelques pêcheurs envisagent d'expérimenter des casiers. La première pose de ces engins est prévue dans le courant du mois de Mai.

A Soubédioune, Anse Bernard, Bel-Air : La disponibilité des présidents de coopératives, a dans une large mesure contribué au succès de l'opération.

A Hann : La quasi totalité du parc piroguier, étant composée de SP, faisant toute la pêche nocturne, nous avons attendu le retour des dernières pirogues arrivées vers 9 heures, pour commencer le travail. Le jour du recensement a coïncidé avec la venue des premiers campagnards (3 SP en provenance de Mbour) ont été recensés. Toujours à Hann 3 projets de pêche vont y être initiés les 2 premiers sont à leur phase de finalisation.

A Thiaroye : Le président de la coopérative empêché, nous a recommandé à des pêcheurs, qui nous ont fourni tous les renseignements utiles ; sauf sur les casiers dont ils ignorent le nombre appartenant à chaque pêcheur.

A Mbour : L'activité est dominée par les SP qui ravitaillent les transformateurs (Togolaises et Béninoises) en juvéniles de Sardinelles.

A Rufisque : Les pirogues lignes sèche, et les pirogues glacières sont les

types de pêche dominants. Comme Yoff et Bargny pour les ST dans ce port presque chaque PG possède une pirogue rame pour transborder le poisson pêché, ou pour transporter les bagages des pêcheurs, soit de la plage à la grande pirogue, ou pour décharger ces mêmes bagages de la PG à la plage.

A Bargny, Sendhou, Minam : La majorité des pêcheurs ont immigré vers Hann, Yoff, Mbour. Les pirogues actives s'adonnent à la pêche à la ligne et FD.

A Yenne et Niangal : La plupart des pirogues font de la pêche de subsistance, en attendant le démarrage de la saison située entre juin-octobre .

A Toubao Dialaw : Les campagnards commencent à retourner au village. La veille de notre arrivée 3 pirogues recensées à Yoff sont rentrées.

4 / SUGGESTIONS :

- Pour les recensements d'Avril, les programmer comme d'habitude dans la 1ère quinzaine du mois, avant que les pêcheurs ne partent en campagne.

- Prévoir si possible dans le bordereau d'enquête pour le recensement de septembre 85, une rubrique pirogues transport ou navette vu leur nombre croissant dans les grands centres (Yoff- Bargny- Rufisque).

- Après traitement des données remettre à chaque président de coopérative un exemplaire des résultats du recensement.

- Prévoir le centre de Gorée pour les prochains recensements.

5/ RESULTATS : voir tableau récapitulatif)

Tableau : Récapitulatif des pirogues recensées au Cap-Vert Avril 1985.

Type de pêche	ST		SP		L.FD.C		PG	EPERVIER	TOTAUX
	PF	PP	PM	PV	PM	PV			
berène			2						2
r	26	27	6		195	27			281
r				2	63	2			67
kam					79	13			92
mbédioune	3	3		1	186	4	23		220
e Bernard				1	34	16			51
-Air				2	40	27	2		71
n	36	28	2	3	38	1	11	8	127
aroye	3	2		1	26	2			34
Mbao		3		3	10				16
Mbao		1	2	8	10	2			23
isque Diokoul		1		4	15	26	5		51
isque Keuri S.					28	5	17		50
isque Thiawelène				2	16	8	19		45
eny	8	7		12	15	44			86
hou-Minam	1	2		2	3	35			43
				2	14	18			34
takh						7			7
ogal + Kelle				5	13	26	1		45
ab Dialaw						16			16
al Général	77	74	12	48	785	279	78	8	1361

ANNEXE 1

ETAT DEPENSES :

Reçu : Informateurs 10.000 F
: 14 tickets essence super

Dépense : Informateurs 10.000 F
12 tickets

Reliquat : 2 tickets super.

ANNEXE 2

Personnes à contacter pour le prochain recensement :

Yoff : Bassène Agent de pêche ; Baye Diass MBENGUE Président des pêcheurs.

Ngor : Mbdou SAMB, Président de coopérative de pêcheurs

Quakam : Biram NDIAYE, Président de coopérative de pêcheurs.

Soumbédioune : Adama TAMBEDOU, Président de coopérative de pêcheurs

Anse Bernard : Adama NDOYE, Président de la coopérative de pêcheurs

Thiaroye : Samba Ngor SALL, Président de la coopérative

Rufisque : Mbaye FALL, agent de pêche ; N'diaw FALL (Keurou Souf) Président de la coopérative, Mbaye NDOYE (Thiawelène) membre de la coopérative- Saliou NDOYE (Diokoul) membre de la coopérative.

Bargny : SAMBOU, Agent des pêches ; Abdou GUEYE, Président de la coopérative des pêcheurs.

Sendhou : Ibra FAYE

Hann : Atoumane DIOUF, agent des pêches, Elhadji Mor Astou NGOM, Président de la coopérative des pêcheurs.

Bet-Air : Mbaye WADE

Niangal : Modou GUEYE THIANDOUM Président de la coopérative

Toubab Dialaw : Ibrahima CISS pêcheur

Yenn Guedj : Ibrahima FAYE

A N N E X E 3

Doléances Pêcheurs

D'une manière générale, on constate que dans tous les centres visités, revendications des pêcheurs tournent autour des mêmes points à savoir :

- Pallier au manque de moteurs et de pièces détachées qui paralysent l'activité dans beaucoup de ports.
- Mettre un terme à l'envahissement des zones de pêche réservées à la pêche artisanale par les chalutiers.
- Restructuration des coopératives, afin qu'elles répondent aux aspirations des pêcheurs.
- Installation des du capas pour la réparation des moteurs dans certains centres (Bargny, Yenne, Bel-Air) afin d'éviter l'immobilisation des embarcations et le déplacement des pêcheurs vers d'autres ports.
- Implantation de stations d'essence hors taxe, dans les villages pêcheurs où ces infrastructures n'existent pas, et augmenter le nombre dans les centres déjà équipés.
- Affectation d'un agent de pêche à Niangal pour occuper le poste contrôle réfectionné.

Fait à Dakar, le 06/05/85

I. FALL

CENTRE DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES DE DAKAR-THIAROYERECENSEMENT DU PARC PIROGUIER AVRIL 1985RAPPORT DE MISSION DE L'EQUIPE>"ILES DU SALOUM" 23-27 AVRIL

Chef de mission : Mandièmé FAYE

Membres de la mission : - J.F. BASTIE

 - J.P. CHAWEAU

 - D. DTOP

 - M. DIOP

 - Ib. KEBE

I/ OBJET DE LA MISSION :

Recensement parc piroguier, questionnaire village. Dans les Iles, entretien complémentaire sur l'agriculture et la technologie des pirogues et engins de pêche.

II/ ORGANISATION DE LA MISSION :

L'équipe s'est scindée en deux au départ du recensement. Madiabel DIOP se chargeait des points de débarquement "continentaux" avec le véhicule et le chauffeur. Mandièmé FAYE et le reste de l'équipe parcourraient en pirogue les Iles. La pirogue a été louée à l'avance à Dionewar, avec deux moteurs du CRODT. Elle nous attendait à Djifer.

TII/ DEROULEMENT DE LA MISSION :

a) LFS Iles : Départ de Djifer le 23 en milieu de journée. Recensement de Niodior et Dionewar. Hébergement dans ce dernier village

24 avril : Falia, Moundé, Bassoul, Ngadior (hébergement,)

25 avril : Tialane, Bassar, Diogane, Diofandor, Bakhalou, Diogaye
arrivée à Bossinkang (hébergement)

b) le continent :

voir rapport de Madiabel DIOP (équipe Saloum terre ferme)

IV/ OBSERVATIONS :

Bon déroulement de la mission de recensement. Très bonne collaboration des pêcheurs, même en l'absence de responsable de la coopérative des pêcheurs. Appui sans réserves des agents du service des pêches (Djifère, Niodior). Visiter pour information aux gardes des parcs nationaux de Diodior et Djinak.

Cette année le recensement a négligé les petits villages et: campements de pêche des îles centrales au profit des villages des îles socé qui n'avaient pas été visités l'an dernier. Bien que leur recensement exige du temps (pas moins de 3 heures en mer pour le retour Djinak-Djifère) et des précautions (tenir compte du temps et de la marée pour la traversée du Djomboss et la navigation en mer), leur visite systématique se justifie par leur situation particulière en voie de transformation (activités agricoles plus importantes que dans les îles niominka, mais effets de la sécheresse sur les cultures poussant à privilégier la pêche dans un contexte géographique où l'évacuation de la production est mal aisée).

Lors des entretiens, les doléances des pêcheurs ont systématiquement porté sur les insuffisances de livraison de moteurs et de pièces détachées (et cas de facturation systématique de main-d'oeuvre par un satellite du CAMP lors d'achat de pièces sans réparation).

Fait à Dakar, le 30 Mai 1985

M. FAYE

SALOUM ILES

	S.T		S.P		F.M.E.		Ligne		F.D		Yolal		Félé-Félé		Epervier		Yolal FF-FD ligne		S.P Félé-Félé ligne		Félé-Félé ligne		Kaya	
	PF	PP	PM	PV	PM	PV	M	V	M	V	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV
dior	6	6					2		3				1				1							
onewar			2	6					21				7	5										
ia																			1		11			
ndé			2	1									1	15										9
rnda			4	2	1		2				6		2	18										
dior												1	2											
soul			2										2	9										
alane													3											4
sar																								
gane														2	1									
Bandor											8			1										
nack					7		1	2						1	1									
gaye			3	3																				
enti			4	2					1					7	6									
malou												21				2								
sinkang			4	1																				
					8																			
L	6	6	21	17			4	1	29	4	37		28	71	2		1			1		11		13

55

119

	S.P. Yolal		Ep.-F.D F.F		Félé-Félé F.D		Ep Félé-Félé		SP Félé-Félé		Arman- diga		Armand. Félé-Félé		FME F.D		FME F-Félé		Armand. F-Félé FD		Yolal F-Félé		Total
	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV	M	V	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV	
or																							19
war																							41
																							12
																							28
la	3																						38
or			3	2	4	1		1	8														32
il																							19
ne				4										4									9
																							9
ne						1																	4
ndor																2							9
ek					3	7																	25
re																			2				8
i																					1		21
ou																							25
kang																							21
	3		4	6	7	9			8		1			4	2		1			2			320

ANNEXE 1 : ETAT DES DEPENSES

RECU : 10.000 F informateurs
 37.750 F carburant Hors taxes
 32.500 F location pirogue

Dépenses : 10.000 F informateurs
 37.750 F carburant Hors taxes
 32.500 F location pirogue

ANNEXE II :PERSONNES A CONTACTER

- Niodior : Elhadji Amadou NDIAYE Pdt coopérative
Birame FAYE et Bakary SADIO DOPM
- Falia : Ma Ansou SARR Pdt coopérative
Fodé DIONE
Malamine SANE Représentant de l'usine
- Baout : Gaguy SADJ Pdt coopérative
Elhadji SADJ
- Thialane : Idrissa SAKR Pdt coopérative
- Bassoul : Salifou NDONG Pdt coopérative
Lamine SARK instituteur
- Ngadior : Elhadji Amath BARRO Pdt coopérative
- Moundé : Singuyame DIOP Pdt coopérative
- Djirnda : Moustapha SAKR Pdt coopérative
Andou SARR
- Fambine : Oumar SARR
- Bassar : Moussa N'DOUR Pdt coopérative
Seynabou SENGHOR
- Diogane : Mamadou N'DONG Pdt coopérative
- Djirnack : Elhadj Famara SONKO Pdt coopérative
Bakary DIAME
Mamadou BODIAN
- Diogaye : Saïka MANE
- Ngadior : Chérif
- Bossinkang : Président coopérative
- Betenti : Famara SARR Pdt coopérative
- Baxalou : Mamadou FAYE

CENTRE DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES DE DAKAR-THIAROYESOCIO-ECONOMIE / PECHE ARTISANALERECENSEMENT PARC PIROGUIER DU 23 AU 27 AVRIL 85RAPPORT DE MISSION DE L'EQUIPE SINE SALOUM (TERRE FERME)

OBJET : Inventaire du parc piroguier et des infrastructures liées à la pêche.

1/ COMPOSITION DE L'EQUIPE :

Madiabel DIOP enquêteur, chef de mission
Ibrahima KEBE chauffeur

2/ TABLEAU CHRONOLOGIQUE :

Mardi 23 avril : Départ de Dakar à 7H, arrivée à Djifer à 9H pour déposer l'équipe des îles et le matériel.
10h-13h : recensement du parc piroguier des palmairins (Ngalou, Nguethie, Diakhanor, Facao) et Fiméla.
14h-15h : Ndangane puis départ sur Sokone

Mercredi 24 avril : Foundiougne- Ndolette- Sandikoli- Médina Sangako

Jeudi 25 avril : Missirah- Toubacouta- Fani.

Vendredi 26 avril : Dassilam- Némaba- Soukouta.

Samedi 27 avril : Djifer, récupération matériel et équipe des îles.
Retour sur Dakar.

3/ CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION :

Le recensement s'est passé dans de très bonnes conditions. Les contacts fructueux entretenus avec les pêcheurs pendant la mission du Plan Directeur Sud ont beaucoup facilité le travail.

Le constat a été le même partout : pêche très médiocre dans son ensemble.

A Sokone les débarquements ont fortement diminué du fait que l'usine de Djifer a installé des caisses isothermes dans les îles et s'approvisionne directement à partir de ces lieux.

Les quelques pirogues débarquant actuellement à Sokone sont la plupart des pirogues basées dans ce lieu et pêchent au féfé-féfé.

A Missirah la campagne bat son plein avec l'arrivée des campagnards originaires de Bétenti, Bossingkan, Bassoul et surtout les lébous de Ndayane et de Yenne venus pêcher la sole.

A Foundiougne la médiocrité de la pêche est notoire. La pêche à la crevette est quasiment interrompue. Tonnage débarqué trop faible : 2 à 6 kg par jour. Les pêcheurs de crevette louent des pirogues pratiquant d'autres types de pêche par groupe pour leur sortie.

Dans les palmarins plus précisément à Palmarin Diakhanor la presque totalité des pirogues étaient parties à la Pointe de Sangomar où ils se fixent pendant toute la campagne.

Seules les pirogues de quelques vieux pêcheurs sont restées au village.

4/ REMARQUES ET SUGGESTIONS :

Les pêcheurs qui partent en campagne dans les îles ne se basent pas tous dans les principaux points de débarquement. Certains restent dans de petits campements appelés "Kadd" qui ne sont pas tous visités pendant le recensement. Une attention particulière serait bien accueillie car ces petits campements sont nombreux.

L'exemple de Palmarin Diakhanor mérite d'être signalé. Si l'équipe du Salcum terre n'avait pas pris la précaution de recenser à partir du village tous les pêcheurs qui sont partis en campagne, il y aurait un problème car leur campement n'a pas été visité.

Une rubrique pour les pirogues porteuses de senne de plage est à prévoir pour le prochain recensement.

Une notion de félicitation serait la meilleure pour les agents de pêche qui n'ont ménagé aucun effort plus particulièrement ceux de Fimela, Foundiougne, Sokone et Toubacouta.

5/ RESULTATS :

270 pirogues opérationnelles de mer et de fleuve ont été recensées. (voir tableau récapitulatif).

A Ngangane Sambou, Foundiougne et Ndolette, les sennes de plage utilisent deux pirogues, l'une étant généralement une petite pirogue de fleuve à rame porte le filet et l'autre le produit et les pêcheurs.

Ces pirogues au nombre de 12 ont été recensées comme des pirogues porteuses et codées dans la rubrique autres.

Types de pêche Lieux	ST		PML	FD	FME	SP	EPERVIER	FELE-FELE	YOLLAL	ARMANDIGA	PIROGUES porteuces SP	TOTAUX
	PP	PP										
Missirah				7 2	7	1 1		2 8	10			27 11
Némaba							3	5				8
Dassilam								3				3
Bani					1		1	1				2
Toubacouta				2 1		2	1	1 4				5 5
Soukouta			2					2				2
Médina Sangako				1	2			2 1				4 2
Sandikoli					2	1		2 3	1			5 4
Sokone					1		2	3 6				4 8
Ndolette						4 1		1			2	4 4
Foundiougne			1 6	1 1	10 1	5	4	1 3	2		4	20 19
Fimela						1	1	2 8	1			4 9
Ndengane			1	6 1	26	10 1		1	5		6	54 3
Djifer	1	1	3		1			5 3		1 1		12 4
Palmarin Facao				1 1	2	1	3	4				4 8
Palmarin (Sam-Sam)				2	1		1	1				5

Palmarin Nguethie				1										
Palmarin Diakhonor			1						5					1
			14											5
TOTAUX	1	1	28	27	54	28	3	18	80	19	2	12	17	270

ANNEXE 1

ETAT DES DEPENSES :

Reçu : informateurs : 10.000 F
 carburant : 20 tickets gazoil

Dépenses : informateurs : 10.000 F
 tickets : 18 tickets

Reliquat. : 2 tickets gazoil.

ANNEXE 2

PERSONNES A CONTACTER :

Sokone	: Issakha	NDIAYE ;	pêcheur
Sandikoli	: Mamadou	SARR	pêcheur
Médina Sangako	: Ibrahima	DIEME	pêcheur
Toubacouta	: Vieux	BARRO	Pdt de la coopérative
Bany	: Bakary	BODIAN	
Némaba	: Gorgui	NDIAYE	
Missirah	: Bécaye	SENE	
Ndolette	: Amadou	FALL	
Fouadiougne	: Bara	NDIAYE	
Firela	: Elhadj	THIAM	
Ndangane Sambou	: Mamadou	FALL	
Palmarin	: Etienne Math	SARR	Pdt de la coopérative.

A N N E X E 3

DOLEANCES DES PECHEURS :

- Le problème d'équipement (pièces détachées, filet, moteur) se pose avec acuité. Une solution immédiate s'impose.

- Le manque d'infrastructures (stations) liées à la pêche paralysent certains ports secondaires tels que Némaba, Bani, Dassilam, Soukouta, Ndolette.

- La mise en activité du satellite de Sokone est attendue par les pêcheurs

- L'installation d'une usine pour l'absorption des produits débarqués est évoquée à Foundiougne.

Fait à Dakar, le 6 Mai 1985

M. DIOP

CENTRE DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES DE DAKAR-THIAROYERAPPORT DE MISSION Du 02/05 AU 09/05/85RECENSEMENT DU PARC PIROQUIER CASAMANCEPARTIE "MARITIME"I/ COMPOSITION DE L'EQUIPE :

- Mandièmé FAYE, chef de mission
- Ameth DIADHIOU
- Al phousseyni DIATTA
- Fakeba BODIAN
- Ismaïla DIALLO, chauffeur

Véhicule Toyota 0272 TTB1

II/ CHRONOLOGIE :

- 02/05/85 : Départ de Dakar à 7h, arrivée à Ziguinchor et réunion le soir.
- 03/05/85 : Elinkine, Ourong, Carabane, Diogué, Kachouane, Nikine, Yiomoune, Badian Kassel
- 04/05/85 : Pte Diogane, Pte Ponte, Pte Bassoul, Pte Diola, Pte Saint-Georges, Djiromaït, Bandial.
- 05/05/85 : Ziguinchor, Boudiédiète, Cap Skirring, Diembéring, Brin, Kalèane.
- 06/05/85 : Yangagoulack, Tendouk, Thiobon, Bodé, Dianky, Bessir, Thionk-Essyl, Karthiak.
- 07/05/85 : Kabyline, Boune, Saloulou, Kafountine, Abène, Diana, Diouloulou.
- 08/05/85 : Séléki, Kaqnut, Ziguinchor (crevette)
- 09/05/85 : Retour
Arrivée à Dakar à 1h du matin,

III/ DEROULEMENT :

Si la mission s'est déroulée dans de bonnes conditions pour le recueil des données sur le parc piroquier, elle a été très éprouvante physiquement..

Les points sont parfois très éloignés et compte tenu du nombre, il fallait travailler toute la journée jusque tard dans la nuit. Dans certains coins, il faut aller de quartier en quartier pour avoir toutes les pirogues. C'est le cas de Tendouk, de Séléké et de Niomoune.

Certains points ont, un caractère spécifique :

Kaléane : Pas de pirogues dans le village, les pêcheurs de Ziguinchor y viennent parfois pour des durées très courtes.

Badian Kassel : Campement temporaire.

Petit Ponte : Nouveau campement avant Ponta Diogane, créé par les pêcheurs de Ziguinchor, ils prennent beaucoup d'Arius destinés à la transformation (guedj). Ce campement n'est pas permanent car à l'hivernage, tous les pêcheurs rentrent.

Boucott : Plus de pêcheurs, l'incendie qui a ravagé le campement a fait que tous les campagnards qui y venaient sont maintenant au Cap Skirring.

Kagnut : Village très enclavé, très peu de pêche. Son choix est à revoir.

Diana : Aucune pirogue.

Ziguinchor : Les pêcheurs ont constitué des équipes dont chacune laisse ses pirogues sur les zones de pêche. Ils viennent tous vendre à Ziguinchor sur de grandes pirogues porteuses. Ces pirogues ne peuvent être recensées qu'à partir du président des pêcheurs de crevette ou sur place dans les zones de pêche où elles sont en rade à Niaguiss.

Ponta Bassoul : 10 pirogues pêchent à la S.P avec des pirogues munies de caisse à glace.

IV/ REMARQUES ET SUGGESTIONS :

1. Remarques :

- La première se situe en saison sèche :

Elle est caractérisée par un mouvement perpétuel des pêcheurs. Diola dans les bolongs et les estuaires avec des pirogues monoxyles sans moteur. Ils pêchent soit au F.D fixe, à l'épervier, au yolal et surtout à l'armandiga et l'espèce dominante est le Arius destiné à la transformation

Néanmoins, les Otholithes sp, des polydactilus et même des Lutjanus sp sont capturées ainsi que les plectorinchus macrolepus.

Ces pêcheurs vivent dans des campements souvent avec leur famille,

Certains pêchent au kaya (Bandial-Séléki) .

Parallèlement aux pêcheurs autochtones, deux groupes évoluent en Casamance ;

. Les Sérères Niominka :

- Venus des îles du Saloum, ils pêchent surtout à la S.P et au Yolal.

On les trouve surtout dans les estuaires où ils prennent presque toutes sortes d'espèces. Ils ont des pirogues motorisées qu'accompagne souvent une petite pirogue monoxyle (pirogue S.P). Ils sont dans des campements fixes et certains tendent à se sédentariser. Comme c'est le cas de ceux qui sont à Saloulou et qui pendant la saison des pluies pêchent le barracuda.

. Les pêcheurs Guet-Ndariens et les Lébous :

Ils occupent la façade maritime proprement dite et pêchent des langoustes, des soles, de gros poissons, des requins et des raies. L'engin de pêche étant le F.D. Il est à noter que parmi les Guet-Ndariens figurent beaucoup de pêcheurs originaires du gandiola.

- La deuxième période : Hivernage : Elle se caractérise par le retour de pêcheurs Diola dans leur village d'origine où ils vont s'adonner à l'agriculture. Pendant cette période, ils ne pêchent qu'une fois par semaine ou parfois l'après-midi. Cette pêche étant destinée à la consommation locale.

Pour les pêcheurs migrants aussi ; c'est la période de retour sauf pour certains qui restent pour pêcher le barracuda.

il va de soit que certains pêcheurs autochtones surtout ceux de Ziguinchor qui tendent à être de vrais professionnels profitent des barracuda.

A ces deux grands groupes, s'ajoute celui des "pepels originaires de Guinée-Kissau. Ils sont très peu en nombre.

2- Suggestions :

- Compte tenu du temps très limité dont l'équipe disposait, parmi les villages entre griffes (" ") (cf note préparatoire), seul Kabyline a été recensé.

- L'appellation donnée à la zone que nous avons à recenser est à revoir dans la mesure où la façade maritime ne représente pas la partie la plus importante.

- Dans la rédaction des rapports de mission, les chefs de missions devront: noter systématiquement la chronologie exacte du déroulement de la mission ce qui permettra à tous les participants d'avoir une base fiable pour le recensement à venir.

* Il faudrait pour les prochains recensements en Casamance, et ceci si les mêmes points sont maintenus, prolonger la mission d'au moins deux jours, ou former deux équipes pour chaque secteur.

- Pour le prochain recensement de septembre 85, prévoir plus de déplacements en pirogues.

- Prévoir de passer par Banjul (Koung) à l'aller comme au retour, la traversée par FAREFEGNY étant souvent un vrai casse-tête.

Fait à Dakar, le 11 juin 1985

M. FAYE

	Yolal-FD		F.D		Yolal		Félé-Félé F.D		Ep, TR Yol-FF ligne		Epervier F.D		Yolal F.MDS		Armandiga		Félé-Félé		Félé-Félé Ligne		Yolal ligne FD		Yol Félé F.D	
	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV
rtine			4								2													
ou	13		88		2								1											
ne	4	1	6	6	1																			
ane	4		2	3	2	7									8									
Diola			4	1	11	2		1	2									2						
Bassoul					9	1												9			2	2		
Diogane																								
Ponte				4	5										5									
ne			2	5	1	11	3	1				3	1		34	4	2							
chor																								
diētē			2		3				4															
iring			49																					
ring			2																					
ilou																								
it			1	3																				
-Essyl			3	10	3		2	2				1		3										
ulak			1	3				1																
e			6						2															
		1			1	2		1																
k					1	1		1					1	6										3
e			2	2	1																			
			4		1																			
	21	2	178	46	40	25	6	12	1		2		9	12	3	53	13	115		9		2	2	3

	Ligne		S.P		Epervier Félé-Félé		Epervier		Félé-Félé Ep-F.D		Crevettes		Huitres		F.F Armg-Ep		Kaya		Yolal Armg.		
	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV	M	PV	PM	PV	M	V	PM	PV	
tine																					
ou																					
ne																					
ane																					
Diola			1					4													
Bassoul			10																		
Diogane			7	7																	
Ponte																					
ne			3	1		2		2	1	1											
chor			2					8			7	79		6		3			4		1
diéte																					
irring																					
ring																					
ilou			1			1		3													
ait								1													
-Essyl			1															2		23	
oulack								4													
						2															
								2													
								2													
e																					
k						4		2													
ek						1															
e																					
		3	25	8	2	0		28		1	7	79		6		3	2		38		1

	S.P F.D		Epervier Armandiga		Ep-Yol F.F-F.D		Ep Yol-F.F		SP Yolal		Armandiga F.F, F.D		Epervier Yolal		Armandiga F.D		TOTAL
	PM	PV	PM	PV	PM	PV	PM	PV	M	V	PM	PV	PM	PV	PM	PV	
ne																	6
ountine																	88
oulou																	22
ne																	9
abane																	16
gué																	25
houane																	7
ong																	31
ta Diola																	16
ta Bassoul																	10
ta Diogane																	14
it Ponte																	14
nkine																	27
uinchor																	221
diédiéte																	10
Skirring																	49
nbering																	2
aloulou																	13
romaït				5													13
onk-Essyl																	33
lial																	30
gagoulak						1		3									13
									1								7
iky								1									6
éki																	15
ut																	5
oune																	6
ir											2						7
ne																	1
ouck																	42
bon								1						1			13
hiak																1	6
																	5
line																	5
L		1		6		1		5	1	1	2			1		1	787

ANNEXE I :ETAT DES DEPENSES

Location pirogue et rémunération de marins	:	10 000 F CFA
Carburant Hors-Taxes 150 l	:	22 650 F CFA
Location pirogue	:	3 500 F CFA
Tickets gaz-oil	:	26 tickets
Frais de bac	:	3 800 F CFA

ANNEXE II :PERSONNES A CONTACTER

Kafountine : Makhfousse DIEYE
 Ndiawar DIAGNE St-Louis
 Raphaël NDOUR Nianing

Saloulou : Malick DIOP

Carabane : Ndongo NDIAYE

Diogué : Mamadou NDIAYE - Ansou DIATTA

Ourong : Alassane BA

Petit Ponte : Jean M. SAMBOU

Ponta Bassoul : Insa NDONG

Ponta Diogane : Ibrahima NDONG : premier campement
 Lamine NDONG : deuxième campement

Ziguinchor : Elhadji Seyni BARRO

Elinkine : Bouffa DIAME

Boudiédiéte : Pierre DIOUF

Cap-Skiring : Mamadou FALL - Fara Coumba GAYE (St-Lousiens)

Diouloulou : Doudou Thior Pt coop.

Thionk-Essyl : Président coopérative

Bandial : Jean BASSENE

Mangagoulack : Ethienne DIEDHIOU chef de village
 Pierre DIATTA

Bodé : Bakou TRAORE

Dianky : Abdou SONKO

Séléki : Denis BASSENE - Ambou TENDENG

Kagnut	: Tegny	DIEDRIOU
Nikine	: Robert	ADIOKA Instituteur
Tendouk	: Arona	DIEME
Kanthiak	: François	SADIO
Brin	: Claude	DIANDY

CENTRE DE RECHERCHES OCEANOGRAPHIQUES DE DAKAR-THIAROYESOCIO-ECO / PECHE ARTISANALERAPPORT DE MISSION DE L'EQUIPE CASAMANCE

(PARTIE CONTINENTALE)

OBJET : Recensement du parc piroguier et des infrastructures liées à la pêche
du 2 au 9 mai 1985.

/ COMPOSITION DE L'EQUIPE :

Bassirou	NDIAYE,	Technicien chef de mission
Chimère	DIAW ,	Chercheur
Alioune B.	BADJI,	Enquêteur
Moussa	BODIAN	Aide de plage
Tidiane	KANE	Chauffeur

II/ CHRONOLOGIE :

Départ Ziguinchor le 2 mai à 17H

Réunion avec l'équipe basée à l'antenne de Ziguinchor pour expliquer le remplissage des bordereaux d'enquête et du questionnaire village.

3 Mai : Niaguiss, Fanda, Agnack Mangacounda

4 Mai : Baghagha, Adéane Koundioundiou, Simbandi Balante, Tambacoumba

5 Mai : Goudomp, Diattacounda, Niafor, Simbandi Brassou, Samine, Cina, Kouniara, Hamdalaye.

6 Mai : Segafoula, Binako, Limana, Boumouda Bouno

7 Mai : Sédhiou, Bakoum, Kounaya

8 Mai : Marsassoum, Djiba bouya, Badiar Bambali, Malardiacounda, Djendé

9 Mai : Retour sur Dakar

III/ CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION :

Assez bonnes dans l'ensemble dans tous les villages visités malgré certaines réticences de quelques présidents de coopérative qui s'interrogent sur l'utilité des recensements.

En effet dans les centres les plus importants tels que Baghagha, Adéane, Goudomp

Par contre certains centres nécessitant une traversée fluviale méritent d'être analysés parce que les pêcheurs vivant dans ces localités pratiquent une pêche d'autoconsommation.

Tous les villages cités dans la note préparatoire ont été recensés mais le temps imparti étant trop court nous n'avons même pas tenu une réunion de synthèse pour combler certaines lacunes au niveau de la détermination des engins de pêche pour établir ultérieurement des bordereaux aptes à la partie Casamance.

IV/ RESULTATS (voir tableau récapitulatif du parc piroguier)

Tableau récapitulatif du parc piroguier de Casamance (Partie Continentale)

	FD	Crev.	EP	Y	Arman diga	FF	SP	Kaya	EP / Cre	FF/Cre	FF/FD Cr.	EP/FF Cr.	EP/FF	EP/FF FD/Cr	i.	TOTAL
ayan			10													10
co			7			5				4	1	7				24
um											1		6			7
lé			7													7
oucounda			6			1			1				2			10
ou	1	3	2			13				(4)/7				3		(4) / 29
or	1	9	2			1			7							20
ar									4					1		5
ne														3		3
		4							6					2		12
ly	1		8		6	2										17
	2		2		1	1										6
ouda		(1)	2			(2)							2			(3) / 4
ante			2			11										13
assou			3			10	(4)									(4) / 13
diacounda			5													5
a		4	3			4			1			3	2			17
laye			3			6					2		5			16
acounda	1		4	9		(1)/13	(3)									(4) / 27
acounda		63		2		(2)/4				4	5			7		(2) / 85
acoumba	2	33	1			12				3		1				52
assoum	2	49	1			2			3							57
oula						6					21			3		30
bouya		28				1			17			2	1			49
ioundou															40	40
k	14	98							8				1			121
	9	14			3	14	4	1			1					46
iss	9	54	6		1	4	4	5								83
mp		74	4			2	(4)/4				22					(4) / 10
e		129			13						24					166
gha	25	193	5	10		15										248
	67	755	83	21	24	(5)/127	(4)/12	6	47	(4)/18	77	13	19	19	40	(21)/1328

Les chiffres entre parenthèses représentent le nombre de pirogues motorisées.

A N N E X E 1

ETAT DES DEPENSES :

R 18 break + 15 tickets super

Informateurs 10 000 F

Carburant hors bord + location pirogue 10 000 F

Divers 5 000 F

Consommés 17 tickets super

Reliquat 26 litres hors bord soit **3 925 F**

laissés à Ziguinchor.

Fait à Dakar, le 18 Mai 1985.

Bassirou NDIAYE

C.R.O.D.TSOCECO-PECHARTCODAGE RECENSEMENT AVRIL 1984

- (1) Mettre code lieu
- (2) Remplir 0 si pirogue de mer (M)
1 si pirogue de fleuve (F)
- (3) Mettre 0 si non
1 si oui
- (4) Si pas de moteur : 00
si moteur sans la puissance : 01
si puissance connue : nombre de chevaux
- (5) Laisser en blanc
- (6) Remplir 0 sinon
2 si oui
- (7) Remplir 0 si non
3 si oui
- (8) Mettre 0 si non
4 si oui
- (9) Mettre 0 sinon
5 si oui
- (10) Remplir 0 si non
6 si oui
- (11) Remplir 0 si non
7 si oui
- (12) Mettre 0 si non
8 si oui
- (13) Mettre 0 si non
9 si oui
- (14) Remplir 0 si non
10 si oui
- (15) Mettre 0 si non
11 si oui
- (16) Mettre 0 si non
12 si oui
- (17) Mettre nombre de casiers
si pas d'informations : 00
- (18) Mettre le numéro de la pirogue figurant dans la première
colonne du bordereau enquête.

RECENSEMENT 1985

CODAGE LIEUX DE DEBARQUEMENTFLEUVE

- 1 - SAINT-LOUIS
- 2 - KEUR BARKA
- 3 - DOUNE BABA DIEYE
- 4 - DIEL MBAM
- 5 - DIELJLEUK
- 6 - PILOTE
- 7 - TASSINIERE
- 8 - MBOLJMBAYE
- 9 - MOUIT
- 10 - DEGOUNIAYE
- 11 - MBAO
- 12 - KEUR BERNARD
- 13 - MBAMBARA
- 14 - DAKHAR BANGO
- 15 - MAKI DIAMA

THIES SUD

- 42 - NDAYANE
- 43 - POPENGUINE
- 44 - GUEREO
- 45 - SOMONE
- 46 - NGAPAROLJ
- 47 - SALI PORTUGAL
- 48 - SALI NIAKHAL
- 49 - MBOUR
- 50 - TROPICAL
- 51 - NIANING
- 52 - POINTE SARENE
- 53 - NGAZOBIL
- 54 - MBODIENE
- 55 - WARANG
- 56 - JOAL

LOUGA

- 16 - TARE
- 17 - THIOUGOUNE/LOMPOUL

THIES-NORD

- 18 - DIOGO
- 19 - FASS BOYE
- 20 - MBORO
- 21 - KAYAR

CAP-VERT

- 22 - CAMBERENE
- 23 - YOFF
- 24 - NGOR
- 25 - OUKAM
- 26 - SOUMBEDIOUNE
- 27 - ANSE BERNARD
- 28 - BAL-AIR
- 29 - HANN
- 30 - THIAROYE S/MER
- 31 - PETIT MBAO
- 32 - GRAND MBAO
- 33 - RUFISQUE DIOKOUL
- 34 - RUFISQUE KEURY SOUF
- 35 - RLJFISQUE TIAWLENE
- 36 - BARGNY
- 37 - SENDOU + MINAME
- 38 - YENNE
- 39 - NDITAKH
- 40 - NIANGAL + KELLE
- 41 - TOUBAB DIALAO

SALOUM

- 57 - PALMARIN FACAO
- 58 - PALMARIN NGALOU (Sam-Sam)
- 59 - PALMARIN DIAK ANOR
- 60 - PALMARIN NGUETHIE
- 61 - DJIFERE
- 62 - FIMELA
- 63 - NDANGANE
- 64 - FOUADIOUGNE
- 65 - SOKONE
- 66 - NDOLETTE
- 67 - MEDINA SANGAKO
- 68 - SANDIKOLI
- 69 - TOUBACOUTA
- 70 - DASSILAM
- 71 - NEMABA
- 72 - SOUKOUTA
- 73 - MISSIRAH
- 74 - BANI
- 75 - DJIRNDA
- 76 - BASSAR
- 77 - BASSOUL
- 78 - THIALANE
- 79 - FALIA
- 80 - DIOGANE
- 81 - MOUNDE
- 82 - DIONEWAR
- 83 - NIODIOR
- 84 - DIOFANDOR
- 85 - SIPO
- 86 - GHADIOR
- 87 - BETANTI
- 88 - DIOGAYE

89 - DJNACK
 90 - SIWO
 91 - MARFALO
 92 - BAOUT
 93 - FABINE
 94 - DIAMENIADIO
 95 - GLJISWAR
 96 - POINTE SANGOMAR
 97 - NIANANDE
 98 - BAXALOU
 99 - NDANGANE TOUTY
 100 - KATHIOR
 101 - GOUK
 102 - BOSSINGKANG
 103 - GAMBIE

CASAMANCE

104 - ABENE
 105 - KAFOLJNTINE
 106 - SALOULOU
 107 - BOUNE
 108 - KARABANE
 109 - DIOGUE
 110 - KACHOUANE
 111 - OURONG
 112 - POINTE SAINT-GEORGES
 113 - PONTA BASSOUL
 114 - PONTA DIOGANE
 115 - PETIT PONTE
 116 - ELINKINE
 117 - ZIGUINCHOR
 118 - BOUDIEDIETE
 119 - CAP-SKIRING
 120 - DIEMBERING
 121 - DIOULOLOU
 122 - DJIROMAIT
 123 - THIONG-ESSYL
 124 - KABILINE
 125 - BANDIAL
 126 - KALEANE
 127 - MANGAGOULATE
 128 - BODE
 129 - DIANKY
 130 - SELEKY
 131 - KAGNLJT
 132 - NIOMOUNE
 133 - TESSIR
 134 - NIKINE
 135 - TENDOUK
 136 - THIOBON
 137 - KARTHIACK
 138 - BRIN
 139 - FANDA
 140 - AGNACK
 141 - BAGHAGHA
 142 - GOUDOMP
 143 - SIMBADI-BALANTE

144 - DIATTACOUNDA
 145 - SIMABADI BRASSOU
 146 - SEDHIOU
 147 - MARSASSOUM
 148 - MIAGUISS
 149 - MANGACOUNDA
 150 - KOUNDIOUNDIYOU
 151 - ADEANE
 152 - NIAFOR
 153 - DJIBABOUYA
 154 - KOUNAYA
 155 - BAKOUM
 156 - HAMDALAYE
 157 - SEGAFOLA
 158 - BINAKO
 159 - BOUNO
 160 - SAMBACOUNDA
 161 - CINA
 162 - SAMINE
 163 - DJENDE
 164 - BAMBALI
 165 - BADIAR
 166 - LIMANA
 167 - BOUMOUDA SOUKOUTOTO
 168 - MALANDIACOUNDA
 169 - GUTNEE-BISSAU
 170 - GHANA
 171 - DIVERS

